

TOUX REBELLES
Sirop BERTON
Capsules BERTON
Pharmacie du Progrès
163, Grande-Rue, 163
ROUBAIX

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

EXCELSIOR
Les meilleures bières
MUNICH
DE LA
Grande Brasserie
DE LILLE

Nord et limitrophes.....	6 mois, 22.00	1 an, 40.00
Autres départements.....	23.00	45.00
Belgique.....	25.00	48.00
Union Postale.....	28.00	52.00
Tarif A.....	50.00	100.00

ANNONCES.....	ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 19.08, Inter. 6.
REDACTION.....	TOURCOING.....	23, rue Carpe, Tél. 37.
	LILLE.....	71, rue de Valenciennes, Tél. 87.07.
	PARIS.....	10, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 00.60.
		CHEQUES POSTAUX: 87 LILLE

L'accord de principe sur les constructions navales entre la France, l'Angleterre et l'Italie serait conclu pour cinq ans

Nous avons annoncé qu'un accord de principe sur les constructions navales semblait réalisé entre l'Angleterre, la France et l'Italie.

Voici comment se présente la combinaison. L'essentiel est de constater que le principe de la parité, ou se met d'accord sur une solution temporaire pratique qui permettra, on l'espère, de conclure de bons accords. A la faveur de cet arrangement, l'Italie et la France vont entrer dans les accords de Londres qui joueront pleinement jusqu'en 1936. La combinaison à cinq, tant cherchée, est réalisée.

On voit tout de suite que l'Angleterre y gagne. Ce n'est pas par ailleurs que les dirigeants anglais se sont donné tant de mal. La simple existence du programme naval français de 1924, combinée avec la volonté de l'Italie, bouleversait les combinaisons échangées à Londres entre les Anglais, les Américains et les Japonais. C'était la nécessité d'un grand effort de constructions en pleine période de déficit budgétaire. Les Anglais et les Américains le redoutaient beaucoup. L'appréhension de la situation des nations latines devant cette éventualité, nous voulons souligner que la reconnaissance sera autre que quelques compléments sur les concessions faites.

Ce que sont ces concessions, on ne pourra l'apprendre exactement que quand on connaîtra toutes les données de l'accord. En fait, toutefois, le moindre détail a son importance. Désormais, pourtant, on peut faire des constatations essentielles.

L'Italie fait le sacrifice de suspendre pendant cinq années, l'imitation systématique des armements français. C'est-à-dire qu'elle modifie la réalisation effective de la parité construite théoriquement. C'était bien, en effet, le trait caractéristique de la situation. Les Français refusaient la parité, mais ne pouvaient empêcher l'Italie de construire autant qu'eux, si bien que, dans un délai très bref, la dispersion d'un

UNE GRANDE VICTOIRE DES AILES FRANÇAISES BOSSOUTROT ET ROSSI ont largement battu les records de distance et de durée

Ils ont atterri dimanche, à 10 h. 19, après 75 heures 23 minutes de vol et un parcours de 8.805 kilomètres

Bossoutrot! Rossi!
Deux noms d'aviateurs français, déjà populaires et sur qui la gloire, en ce matin du 1^{er} mars, étend magnifiquement ses ailes radieuses.

8805 kilomètres! Soixante-seize heures de vol!

Plus de trois jours et de trois nuits en l'air et plus du cinquième du tour du globe!

C'est la distance de Paris, non plus à New-York, mais à San-Francisco en 48 heures, franchie d'un trait d'aile.

Puis après l'exploit retentissant de Cote et Willotte, le splendide et double record de Bossoutrot et Rossi. Un véritable exploit français peut-être, en attendant et tout espoir.

Des hommes habiles et vaillants, elle en a. D'excellents appareils, elle en a. Que la persévérance et la méthode continuent à être sa règle.

L'homme rendu aux troupes, le salut adressé à ceux qui n'ont pas réussi hier, mais qui s'accompliront demain. Le Brix, Doré, Cadou, que chacun se remette au travail pour porter plus loin l'avance des ailes françaises.

La victoire n'est pas un terme, mais un point de départ et un stimulant pour de nouvelles victoires.



B. BOSSOUTROT ET ROSSI (Wide World photos)

Un autre télégramme aux équipages Paillard-Mailloix et Le Brix-Doré

M. J.-L. Dumesnil a envoyé aux équipages Doré, Le Brix, Cadou et Paillard-Mailloix qui se sont atterrés aux mêmes records, le télégramme dont le texte suit:

Au moment où Bossoutrot et Rossi viennent d'atterrir après magnifique victoire, je tiens à vous dire mon admiration pour la belle énergie que vous avez déployée dans la même tentative, et à vous exprimer une plus vive félicitation pour les remarquables résultats de vos efforts interrompus si près du but.

Les dernières heures de la randonnée ont été rendues très pénibles par la tempête

Oran, 1^{er} mars. — La randonnée de Bossoutrot et Rossi, commencée par un temps favorable, s'est achevée victorieusement dans la tempête. Les dernières heures ont été particulièrement pénibles. Le vent soufflait à 90 km. à l'heure. Les aviateurs ont dû prendre de la hauteur où le vent était moins violent. C'est à 13 h. 10 du matin que le record de durée a été battu. Celui de la distance l'a été à cinq heures sept minutes. Les pilotes ont été particulièrement avertis. A 7 h. 30, Bossoutrot envoyait le message suivant:

« Record! Quel mot magique! Il nous a permis de continuer cette nuit par un temps épouvantable. Nous sommes crevés mais joyeux; nous avons encore cinq cents litres d'essence. Merci à tous de nous avoir aidés avec autant de dévouement. — (Signé): L'ÉQUIPAGE »

Le vent soufflait de plus en plus en tempête. Les aviateurs ont dû atterrir à 13 h. 19, après avoir volé durant 75 h. 23 minutes. L'atterrissage a été parfait malgré les rafales violentes de vent.

Les pilotes ont été l'objet d'une manifestation enthousiaste de la part des milliers d'Oranais qui assistaient depuis hier aux évolutions de l'avion. Bossoutrot et Rossi ne paraissent pas trop fatigués.

LES INCIDENTS DU PROCÈS DES MUTINS DE CALVI

Toulon, 1^{er} mars. — L'enquête menée au sujet de l'altercation suivie de voies de fait survenue dans la salle des pas perdus du Conseil de guerre maritime de Toulon, entre M^{rs} Albert Soubal et M^{rs} Charles Coton, commissaire de la 3^e classe de la marine, se poursuit. Le capitaine de vaisseau Lauré, commissaire du gouvernement, en présentant à M^{rs} Soubal, après l'altercation, les regrets du Barquet maritime, a cru devoir établir une démarcation entre le commissariat de la marine et les autres corps de commissaires. Le général Crocheperre, chef de l'intendance maritime, a dressé un rapport notant cette appréciation du chef du Parquet maritime à l'égard des officiers du commissariat qui ont participé à la guerre.

On fait remarquer d'autre part, que M^{rs} Charles Coton, engagé volontairement à 17 ans, dans la division maritime, a été blessé deux fois, est décoré de la Croix de guerre et chevalier de la Légion d'honneur.

Les Soviets organisent la défense de Leningrad

Leningrad, 1^{er} mars. — On procède actuellement dans la région militaire de la ville à la mobilisation des paysans, pour la défense de la capitale du côté de la frontière finlandaise. Chaque semaine, des exercices d'attaques aériennes et de gaz ont lieu sur la cité. Pendant ces attaques, seuls les membres des Jeunesses communistes et les membres du parti ont le droit de sortir la nuit dans les rues.

Tous les autres passants sont considérés, pendant ces manœuvres, ou comme espions, ou comme des victimes de l'attaque par les gaz et sont conduits, les premiers, au commissariat; les autres, dans les hôpitaux.

— La naissance d'un système enfant de compagnie « ouvrier » a été proposée et adoptée à la capitale.

— Il y a eu, ce matin, à Buenos-Ayres, une séance spéciale du Comité. Le thème: « Miroir ».

Lord Tyrell visite l'exposition des peintres écossais

L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, a visité l'exposition des toiles des peintres écossais. Pendant qu'un des exposants montre le tableau, on voit de gauche à droite: la PRINCESS BIRSE, LORD TYRELL, M^{rs} HOLMAN, fille de l'ambassadeur, et le peintre J.-D. FERGUSON. (Photo Kayser)

Une vieille coutume anglaise au collège d'Éton



Une vieille coutume anglaise au collège d'Éton. (Photo Kayser)

UN JUGEMENT du Tribunal de la Seine contre le communisme

Paris, 1^{er} mars. — En 1922, la municipalité du 1^{er} arrondissement de Paris — moyennant 20 francs par an — l'ancienne école paroissiale désaffectée pour y établir une Maison des Syndicats. Mais on s'aperçut bientôt que les locaux ne servaient qu'à des réunions communistes, et la 8^e Chambre du Tribunal civil était saisie d'une demande en résiliation du bail passé pour dix-huit années.

Après les plaidoiries de M^{rs} Henri Duandry pour la commune, de M^{rs} Albert Fournier pour la Maison des Syndicats, et les conclusions de M. Falco, substitut, le Tribunal, présidé par M. Jozon, a prononcé la résiliation du bail au préjudice de la Maison des Syndicats, ordonnant l'expulsion dans la quinzaine et le paiement, depuis le jour de l'acquisition, d'un loyer mensuel de 2.000 francs.

Le jugement contient cet attendu: « La Maison des Syndicats — nous dit le jugement — n'ayant été créée, ne se sert des lieux mis à grande traite à sa disposition que pour y créer un foyer d'agitation communiste qui ne tend qu'à porter le trouble dans les esprits, à inciter les soldats à la révolte et qui est en opposition complète avec le but d'intérêt social et général-indiqué aux statuts de ladite société, puisque le communisme n'a pour but et conséquence, au point de vue économique, que la régression de toute civilisation et de tout progrès par l'infériorité de tous dans la misère, à commencer par la classe des salariés. »

TROTSKY SERAIT DE NOUVEAU GRAVEMENT MALADE

Berlin, 1^{er} mars. — Selon un télégramme de Stamboul au « Courrier de la Bourse », Trotsky serait de nouveau gravement malade.

Le Conseil municipal de Marcq-en-Barœul réclame l'honneur pour cette commune de voir se dérouler la procession solennelle du Congrès eucharistique de Lille

Au cours de sa réunion de samedi soir, qui s'est terminée assez tard, le Conseil municipal de Marcq-en-Barœul, certain de servir très utilement les intérêts de la commune, a décidé de proposer à S. E. M. le cardinal Liénart, évêque de Lille, le territoire de la commune de Marcq-en-Barœul pour que puisse se dérouler la procession solennelle du Très-Saint-Sacrement du Congrès eucharistique national, qui doit se tenir à Lille, en juillet prochain.

C'est à la suite du « veto » opposé par la Municipalité de Lille que celle de Marcq-en-Barœul a décidé de solliciter de l'autorité diocésaine que se déroule en cette commune la grande procession de clôture du Congrès.

Les larges arrières qui se trouvent sur le territoire de Marcq, tout principalement près du Croisé-Laroche, le magnifique hippodrome construit tout à côté et près de l'administration duquel des démarches sont être entreprises, permettraient certes de donner à cette procession solennelle tout le caractère grandiose qui convient en ces jours de célébration du cinquantième des Congrès eucharistiques internationaux.

Sans connaître la suite qui sera donnée à cette sollicitation, nous ne pouvons que féliciter la Municipalité de Marcq qui, en faisant cette proposition à l'Évêché, a voulu — nous ne serions ici que du point de vue matériel — servir les intérêts de ses administrés.

LA CHAMBRE A DISCUTÉ HIER LE BUDGET DES CONVENTIONS

Paris, 1^{er} mars. — Dans sa séance du matin, la Chambre discute le budget des conventions.

M. de Tinguy du Pouët s'élève avec force contre les majorations de tarifs proposées par les réseaux de chemin de fer. Diverses critiques sont présentées relativement à certains de ces tarifs d'exploitation. M. Moeh dépose qu'il y ait pas de représentants des ouvriers au sein de la Commission de techniciens chargée d'étudier le régime de la Caisse des retraites des cheministes.

Les orateurs s'élèvent contre une augmentation des tarifs. Séance levée à 12 h. 53.

Après-midi, la séance est ouverte à 15 h. 5, sous la présidence de M. F. Bouisson.

La Chambre adopte sans débat plusieurs projets et propositions.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale du budget des Conventions.

M. Guerin commente longuement le régime des conventions de 1921, pour établir que celles-ci ne sont pas responsables de toutes les difficultés actuelles.

M. Georges Bonnet interpelle d'abord sur les causes d'un retard qui n'est produit sur la ligne de Périgueux et rappelle qu'il avait déjà protesté contre les amendes infligées, non seulement aux mécaniciens qui ont eu du retard, mais ceux qui ne rattrapent pas un retard quand leur train fait déjà plus de 100 kilomètres à l'heure.

M. Georges Bonnet s'élève contre la non réintégration des cheministes révoqués en 1920 pour faits de grève, sans prétexte que les ateliers où ils travaillaient ont été cédés à l'industrie privée.

M. de Tinguy du Pouët développe ensuite les conclusions de son rapport sur le budget des Conventions.

Il estime que la solution qui consiste à relever les tarifs n'a pas le mérite d'être simple, elle a le mérite d'être trop simple. Dans la situation économique où se trouve le pays, il serait maladroit de s'arrêter encore par une augmentation des tarifs de chemins de fer. On peut rechercher des économies, notamment dans le personnel. Pour arriver à l'équilibre financier, il faut que le Gouvernement, doté de pouvoirs de contrôle suffisants, puisse agir en vue d'obtenir des réseaux des lignes qui lui de poursuivre des améliorations et des embellissements d'entretien contestable, l'assent au commun d'élargir ses pouvoirs. De cette façon, en attendant que les réseaux dont l'exploitation est délicate et on les contraindra à réduire leurs dépenses.

M. Daladier retient comme un argument décisif contre l'augmentation des tarifs de chemin de fer, la crise économique. Il ne faut pas aggraver les charges de notre commerce, de notre industrie, de notre agriculture, qui ont fait de peine à lutter contre la concurrence. Il faut avant de voter le budget, que nous sachions si la politique du Gouvernement est celle de l'augmentation des tarifs ou celle de la diminution des impôts ou bien la politique de la compression énergétique et rigoureuse des dépenses. Pour nous, cette dernière politique s'impose. Elle ne peut pas aller sans l'abrogation des conventions de 1921 et la création d'une compagnie nationale des transports, à laquelle participeront les grandes forces économiques du pays et l'État démocratique. (Appl. à gauche.)

Le débat est renvoyé à demain matin, à 9 heures. La séance est levée à 19 h. 10.



M. DALADIER

La fête anniversaire des Anciens Combattants du 56^e B. C. P., à Lille



LES ANCIENS DU 56^e B.C.P. — Au centre: LE GÉNÉRAL BECKER



LES ANCIENS DU 56^e B.C.P. — Au centre: LE GÉNÉRAL BECKER



LES ANCIENS DU 56^e B.C.P. — Au centre: LE GÉNÉRAL BECKER

Les anciens combattants du 56^e B.C.P. de Lille ont organisé une grande manifestation à Lille pour fêter le quarantième anniversaire de la formation de leur unité. La journée commença par une réunion à 10 h. 30, au siège de la section lilloise des Anciens Combattants, où ceux-ci reçurent leurs camarades de l'Armée du 50^e B.C.P. de Paris et des sociétés régionales. Tous se réunirent ensuite en cortège au palais de la Ville, où eut lieu la formation de leur unité. La journée commença par une réunion à 10 h. 30, au siège de la section lilloise des Anciens Combattants, où ceux-ci reçurent leurs camarades de l'Armée du 50^e B.C.P. de Paris et des sociétés régionales. Tous se réunirent ensuite en cortège au palais de la Ville, où eut lieu la formation de leur unité.